



FR3-9 Les paroles d'un personnage rapportées dans un récit.

Pour distinguer les différentes manières de rapporter les paroles d'un personnage, il faut étudier la construction des phrases et la ponctuation.

-Le discours direct reproduit les paroles telles qu'elles ont été prononcées. On trouve un verbe de parole, un ou tiret ou des guillemets. Les temps sont organisés autour du présent.

Il répondit : «*Je connais la solution*».

Je connais la solution, dit-il.

-Le discours indirect rapporte les paroles dans une proposition subordonnée dépendant d'un verbe introducteur. La ponctuation du dialogue disparaît. Les temps sont organisés autour du passé (imparfait, passé simple, futur du passé, ...)

Il raconta qu'il connaissait la solution.

(Paroles véritablement prononcées : *Je connais la solution*)

-Le discours indirect libre modifie les paroles (temps, pronoms,...) comme au discours indirect **mais en supprimant le verbe introducteur et la subordination** tout en conservant le ton comme au discours direct.

Il souriait. Il connaissait la solution.

(Paroles véritablement prononcées : *Je connais la solution*)